



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Saint-Joseph-du-Lac prend des mesures pour diminuer les conséquences de l'ouverture du Beach Club et du Super Aqua Club sur les citoyens

Saint-Joseph-du-Lac, le 20 juin 2023 - La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac entreprend des actions afin d'encadrer la circulation lors des activités estivales tenues par le Beach Club et le Super Aqua Club.

En prévision de la reprise des activités du Beach Club, prévue pour la fin de semaine du 1-2-3 juillet prochain, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac a participé à une réunion avec de nombreux acteurs de la région notamment, la Régie de police du Lac-des-Deux-Montagnes, le CISS, le Beach Club ainsi que les municipalités concernées par ces activités. Cette réunion a permis de coordonner les activités et de cerner les enjeux de circulation.

Par ailleurs, les rues Joseph, des Pivoines, 48^e Avenue Sud et 59^e Avenue Sud seront ouvertes à la circulation locale seulement, à partir de midi, lors des journées d'événements au Beach Club.

-30-

Renseignements :

Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac
Service des travaux publics
450-623-1072, poste 222